

La lettre d'informations sur le jardinage du Club Relais jardin et compostage

Mai 2022

[Le blog du Club](#)

Au programme de ce mois !

- [Le Club !](#)
- [Les initiatives des membres](#)
- [Infos, côté jardin](#) : Que faire au jardin de mai à début juin ?
- [Le jardin avec la lune](#) : En mai et juin 2022
- [Jardinez les légumes, pas les moustiques !](#)
- [Une maladie, un ravageur](#) : le mildiou du concombre ou de la courgette !
- [Relais, les annonces de mai à juin 2022](#) : emploi, stage, projet...

LE CLUB

Le Club compte 273 membres (collectivités, associations, collectifs de personnes ou entreprises) situés ou intervenant sur le territoire de l'EMS, ainsi que les 317 écoles et structures périscolaires, et des habitants du Parc Naturel Urbain.

IMPORTANT : Merci d'envoyer vos programmes d'activités sur le territoire de l'Eurométropole de Strasbourg, ainsi que vos annonces ou toute demande de soutien technique par le Club. Envois avant le 20 du mois précédent

LES INITIATIVES DES MEMBRES

STRASBOURG LAURÉATE DU 1ER PRIX NATIONAL DES TROPHÉES ÉCO-ACTIONS

La Ville de Strasbourg s'est vue décerner, ce mercredi 6 avril, le premier prix des Trophées Eco-Actions pour son " bouton Arbre ", dispositif participatif de suggestion de plantations d'arbres proposé aux habitants-es du territoire. Ce prix a été remis par Richard Ferrand, président de l'Assemblée nationale, Sylvie Lemmet, ambassadrice déléguée à l'Environnement, et Jean-Charles Colas-Roy, président du jury Eco-maires et député de l'Isère.



Jeanne BARSEGHIAN, maire de Strasbourg, se félicite de cette distinction : " Cette initiative locale affirme notre volonté de marier notre objectif de participation citoyenne à celui de végétalisation de la ville. Plus de 270 sites ont déjà été suggérés. Je me réjouis de cette envie d'agir des habitants-es, en étant force de proposition pour réussir la transformation écologique de notre ville. Ce qui s'exprime, c'est une envie forte de nature en ville, un besoin et un désir de faire place à la végétation. Non seulement notre projet politique de fabrique d'une ville végétale est compris, mais porté par les citoyens-nes. "

Lancé fin 2020, le bouton " Arbre ", a permis aux Strasbourgeois-es de proposer 279 sites de plantation. Toutes ces suggestions sont étudiées par les services de la collectivité pour en tester la faisabilité technique. Certaines plantations ont déjà été mises en œuvre et seront présentées, le jeudi 7 avril à 16h, à l'occasion d'une conférence de presse sur le bilan de la deuxième saison du Plan Canopée.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Plan Canopée, adopté en août 2020, avec l'objectif d'atteindre la plantation de 10 000 arbres d'ici 2030, afin de parvenir à passer de 26% à 30% de canopée sur le territoire, tout en impliquant les citoyens-nes, afin de rendre le territoire plus vert, plus frais et plus respirable.

Trophées Eco-Actions

Depuis 31 ans, les Trophées Eco-Actions récompensent l'innovation et l'exemplarité des collectivités locales en matière de protection de l'environnement et de développement durable. Chaque année, plus d'une centaine de dossiers sont étudiés par le jury des trophées composé de maires, de parlementaires, de partenaires de l'association et de représentants d'institutions telles que le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l'ADEME et l'Agence Française pour la Biodiversité.

LE QUARTIER CITADELLE, LAURÉAT DE L'AMI "DÉMONSTRATEURS DE LA VILLE DURABLE " DE FRANCE 2030

Accompagner la transition écologique des territoires dans des opérations d'aménagement à haut niveau d'ambition sociale et environnementale.

En mars 2022, le quartier Citadelle à Strasbourg a été désigné lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) " Démonstrateurs de la Ville durable " de France 2030.



Lancé en mai 2021, cet AMI, opéré par la Banque des Territoires et l'ANRU pour le compte de l'État, permet d'accompagner la transition écologique des territoires dans des opérations d'aménagement à haut niveau d'ambition sociale et environnementale.

Le nord du quartier Citadelle de la ZAC des Deux-Rives, " quartier bas carbone et résilient, accélérateur de transitions ", pour lequel sont prévus 600 logements dont environ 50% de logements abordables, 4 500 m² d'activités socio-économiques, des équipements publics et des espaces verts, va ainsi bénéficier d'un soutien financier de 498 000 euros pour une durée de 36 mois, durée de consolidation de la phase d'incubation, c'est-à-dire d'ingénierie du projet.

En effet, pour réduire au maximum l'empreinte carbone de ce quartier, l'Eurométropole de Strasbourg et la SPL Deux-Rives, et leurs partenaires, le pôle fibre énergivie, la FFB, Fibois Grand Est, le Port Autonome de Strasbourg, Voies Navigables de France, le pôle Hydréos, l'association Ecoquartier, l'Université de Strasbourg et les habitants-es, travailleront sur des innovations techniques et organisationnelles pour en faire un exemple d'espace urbain durable.

Afin de rendre ce quartier résilient, il est prévu d'utiliser des matériaux bois et biosourcés, mixés à d'autres matériaux, de développer une stratégie de logistique urbaine fluviale pour sa construction et son fonctionnement futur, d'optimiser l'usage de l'eau, d'anticiper les changements de pratiques des habitants-es et des professionnels-les grâce à leur engagement dans une conception écologique du quartier.

À l'issue de cette phase d'incubation, un nouveau dossier de candidature sera déposé pour solliciter des soutiens en investissement auprès de France 2030.

" Nous sommes fières de cette reconnaissance nationale qui vient conforter nos actions en faveur de " la ville de demain ". Situé au cœur de la ceinture verte, dont nous célébrons cette année le centenaire de la loi qui consacre sa protection, ce projet est la parfaite illustration de nos ambitions écologiques et sociales dans notre politique d'urbanisme " se réjouissent Pia Imbs, présidente de l'Eurométropole de Strasbourg, Daniëlle Dambach, présidente déléguée, et Jeanne Barseghian, présidente déléguée et maire de Strasbourg.

Les arbres, les arbustes et les arbrisseaux

- **Tailler les arbustes à floraison printanière** une fois les plantes défleuries. Attention, ne pas tailler en présence de nids d'oiseau. Il faudra attendre alors début août pour tailler. Les déchets de tailles sont broyés au broyeur ou déchiquetés à la tondeuse thermique ; ils servent de paillis nourriciers et protecteurs.



Exemple de taille avec le forsythia

Cet arbuste à fleurs jaunes à une floraison abondante sur bois de 1 à 2 ans. S'il est conduit librement en touffe, la taille se limite, les premières années, à un nettoyage en supprimant les grandes tiges malingres ou mal placées. L'arbuste est ainsi bien aéré et son développement est harmonieux.

Pour les années qui suivent, il suffit de tailler les rameaux tous les 2 ans afin de provoquer des ramifications latérales et de supprimer les vieilles branches. En éliminant ces dernières, le jardinier évite le dégarnissement de la base. Si le Forsythia est conduit en haie taillée, il est important de le tailler en juillet. Sa floraison est toutefois moins abondante qu'en forme libre.

Important : Si le forsythia est dégarni suite à une taille au carré, à une densité trop forte de plantation ou à une non-taille. Le jardinier fait un recépage en coupant à ras à 20 cm l'ensemble des branches. Il peut le faire en mai ou en hiver. Le résultat sera surprenant et les arbustes prendront un coup de jeune !

- **Ne rien faire pour les arbustes à floraison estivale** (sauf les rameaux morts ou malades). Leur taille sera prévue d'octobre 2021 à mars 2022.

- **Valoriser les déchets verts fins (feuilles mortes, broyat, déchiquetât de plantes de massifs...)** : paillage ou mise en tas au sec pour une utilisation comme structurant pour le compostage. Mettre les déchets de gazon aux pieds des haies, des arbres ou des arbustes isolés.

Les 2 plantes du mois et leur taille d'après floraison !

Le groseiller à fleurs

Le jardinier coupe les branches les plus âgées de façon à favoriser l'émission de nouveaux rejets. Il taille aussi celles qui retombent juste au-

dessus d'une pousse verticale bien vigoureuse.

Le lilas

La taille des lilas est controversée ! Le jardinier taille juste au-dessus d'un rameau latéral qui joue le rôle de tire-sève.



Quelques conseils pour protéger les arbres, les arbustes ou les arbrisseaux !

- **Protéger les plantes ligneuses des pucerons** qui attaquent les premières pousses. En présence d'auxiliaires (adultes et larves de coccinelles, larves de chrysopes...), le jardinier ne fait rien. Cependant, il peut pulvériser pendant 2 soirs de suite une infusion de plantes aromatiques (menthe, mélisse citronnelle, sauge, lavande...), une macération froide de feuilles de rhubarbe ou du savon noir.

Les arbres fruitiers et les petits fruits

- **Ne rien faire** sur les plantes encore en fleurs ! Par contre, pour les autres, le jardinier peut éliminer rapidement les branches malades ou mortes ; elles sont facilement identifiables.

(photo : fleurs de roncier)

- **Ne pas planter d'arbres fruitiers ou de petits fruits.** Le jardinier attendra plutôt l'automne 2022 pour toute plantation !

- **Compléter les paillis en place** avec les déchets verts du moment (tontes de pelouse, broyat de déchets de taille...). Ceux des plates-bandes des fraisiers le sont avec des aiguilles de pins ou de sapins. Si le jardinier achète du paillis, mieux vaut du miscanthus que de la paille souvent traité en agriculture conventionnelle.



- **Repiquer, pour la dernière fois, les fraisiers remontants** (4 saisons) tous les 30 à 50 cm en quinconce. Les fraisiers peuvent être plantés à côté des petits fruits .

- Pour améliorer la production de l'espace de petits fruits, **poursuivre le paillage avec des déchets verts du moment** (broyat de taille, plantes indésirables, feuilles mortes...). Pour les fraisiers, il faut préférer des paillis constitués d'aiguilles de pin ou de sapin qui limitent les limaces.

Quelques conseils pour protéger le verger et les petits fruits !

- **Lutter contre les pucerons** : le jardinier installe des bandes engluées à mi-hauteur autour des troncs ou à la base des premières charpentières si le tronc est couvert de lierre. Elles piègeront les fourmis, éleveuses de pucerons. Les bandes sont renouvelées. Elles peuvent être fabriquées avec de la glue (attention : il faut en mettre peu). En présence de pucerons, le jardinier pulvérise le soir une infusion de plantes aromatiques (menthe, mélisse citronnelle, lavande...), une macération froide de feuilles de rhubarbe ou du savon noir.

- **Supprimer manuellement les feuilles des pommiers ayant un feutrage blanc (oïdium).** Pour prévenir l'attaque de maladies (oïdium, tavelure...) et une fois les différentes floraisons passées, le jardinier peut pulvériser les arbres avec une décoction de prêle (dilution à 20%) ou avec une préparation prête à l'emploi.

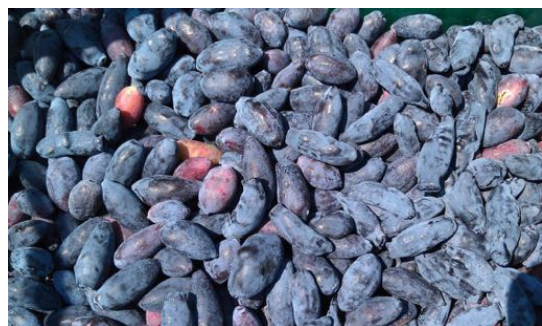
- **En présence de chenilles défoliatrices (Cheimatobies...), pulvériser avec du Bacille de Thuringe (BT).** Attention, le jardinier ne doit pulvériser que les plantes attaquées ; sinon il détruit les autres chenilles non prédatrices au jardin.



Coccinelle parmi une population de pucerons qui se multiplie sur des blettes : cet auxiliaire dévorera aussi les pucerons des arbres fruitiers !

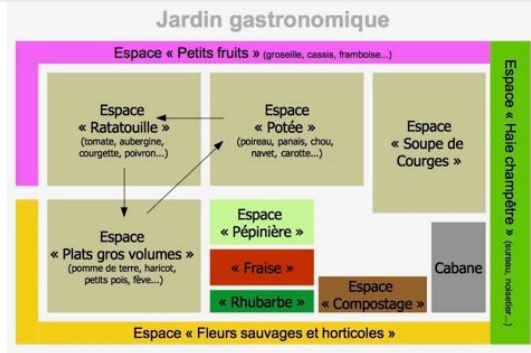
La plante du mois : le camérisier !

Le camérisier (Baie de mai, Camérisier bleu ou Chèvrefeuille bleu) est originaire de Sibérie. Très rustique, il peut supporter des températures négatives avoisinant les -40°C. Cet arbrisseau préfère en Alsace le plein soleil. Cependant un soleil trop brûlant ne lui convient pas ainsi que la sécheresse.



Le camérisier préfère un sol frais, fertile et bien drainé. Les sols calcaires ne lui conviennent pas. Le jardinier plante plusieurs pieds espacés de 1 m pour optimiser la pollinisation. Côté entretien, le jardinier doit arroser régulièrement d'où l'importance de compléter régulièrement le paillis. La taille d'entretien est simple ; il suffit d'ôter le bois mort et les branches chétives.

Comme depuis plusieurs années, il est proposé au jardinier de suivre mois après mois les travaux au potager à partir de plusieurs espaces théoriques. **Le choix des légumes ou des légumes-fruits suit une logique gastronomique.**



- **L'espace "Ratatouille"** : tomates, poivrons, aubergines, courgettes, piments, plantes aromatiques, ails, oignons et échalotes.

- **L'espace "Potée"** : carottes, poireaux, céleris, panais, navets, choux + concombres, cornichons, crosnes, topinambours pour donner du volume.

- **L'espace "Plat gros volumes"** : pommes de terre, haricots verts nains et à rames, petits-pois nains et à rames et fèves.

- **L'espace "Soupe de courges"** : toute la famille des Cucurbitacées sauf courgettes et concombres.

- **Les salades, les radis, les blettes, les betteraves de différentes couleurs ou les navets ...** occupent les parties libres ou libérées des différents espaces.

Espace "Ratatouille 2022" (anciennement "Plat gros volume 2021")

- **Faire un léger décompactage entre les rangs de l'ail, l'oignon ou l'échalote** repiqué de mars à avril. Attention, à ne pas blesser les bulbes. Les plantes indésirables sont arrachées puis sont laissées sur place. Le jardinier évite de déposer du paillage épais entre et sur le rang ; une grande humidité engendre la pourriture des bulbes dans les sols frais.

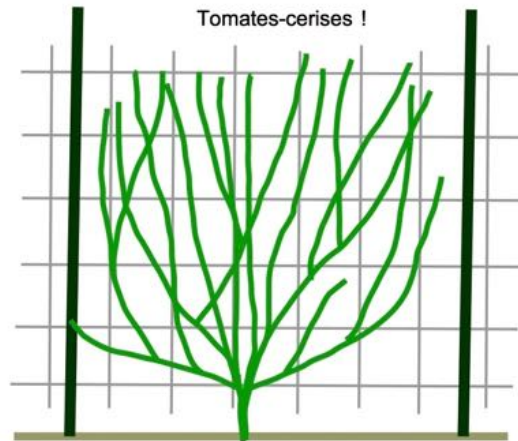


- Jusqu'à mi-juin, **planter les tomates** en pleine terre ou sous abri (tunnel ou tonnelle). Les distances de plantation entre les tomates sont de 60/80 cm sur et entre les rangs. Le trou de plantation doit être large et profond d'un fer de bêche. La terre est mélangée à du compost ou du terreau de plantation. Un tuteur droit, torsadé (queue de cochon) ou un simple fil convient (sous abri).

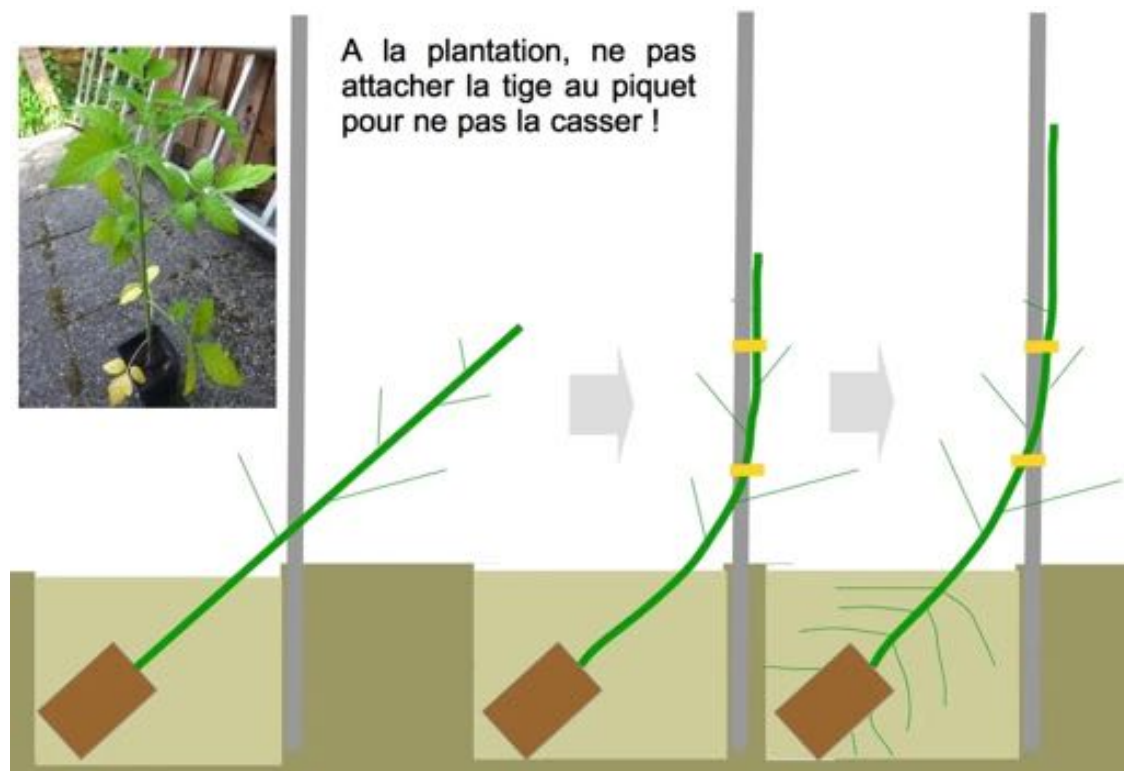


Un paillage épais est épandu avec un mélange des déchets verts du moment (tontes de pelouse, broyat de déchets de taille, feuilles mortes). De la paille ou du foin complète cette production in situ. En photo, une parcelle qui demande un paillage !

- **Repiquer les pieds de tomates-cerises** tous les 2m le long d'un grillage haut de plus d'1m. Chaque nouvelle pousse donne une grappe ; rien n'est coupé (ce ne sont pas des gourmands) mais elle est attachée.



Important : les plantes de tomates sont souvent hautes, filiformes et jaunes suite à leur obtention par manque de lumière, dans un godet de faible volume ou dans un substrat inapproprié. Les pieds sont alors plantés la motte à plat et assez profond afin de favoriser l'émission de nouvelles racines sur la tige enterrée.



- **Repiquer les pieds d'aubergine, de poivron ou de piment** à 60/80 cm sur et entre les rangs. Les jardiniers doivent les tuteurs pour éviter la casse en fin de période de production.

- **Planter les courgettes non creuses** , issues des semis en

godets ou achetées, tous les mètres sur et entre les rangs. Les semis se poursuivent en mai puis en juin afin d'avoir de pieds jeunes avec des petites courgettes.

- Après avoir enlevé le paillis, **semer** sur l'entre-rang des légumes à pousse rapide comme les radis roses ou les navets consommés jeunes, ou **repiquer** des salades.



- **Planter les aromatiques :** En bordure des différentes plates-bandes, le jardinier repique les plantes aromatiques vivaces achetées en godets et ceci tous les 30 à 50 cm selon les espèces (photo : mélisse citronnelle).

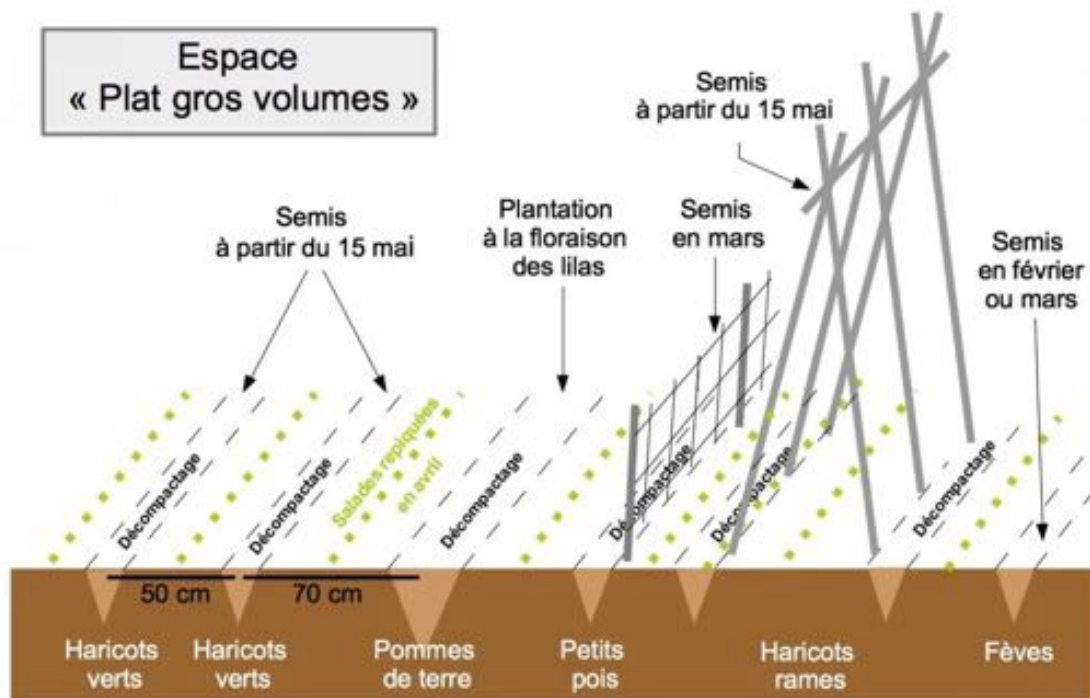


- La ciboulette ou la ciboule peut être achetée en godet ou semer.

- Le persil ou le cerfeuil est semé ou repiqué en place à partir d'avril/mai.

- Les différentes variétés de basilic sont semées sous abri en avril/mai dans des godets puis sont repiquées un mois après.

Espace "Plat gros volumes 2022" (anciennement "Potée 2021")



- **Faire un à 2 buttages pour les petits pois ou les pois.** Il est encore possible d'en semer (plutôt des pois ridés) en espérant qu'il ne fasse pas trop chaud à la récolte.



- **Planter encore les pommes de terre.** Le jardinier fait une tranchée de 15 cm de profondeur. Un tubercule est déposé tous les 30 à 40 cm. Une distance de 40 à 70 cm en fonction des variétés est nécessaire entre les rangs.

- **Semer les haricots nains.** Les graines de haricots nains demandent un sol bien réchauffé pour germer (sinon ils pourrissent rapidement surtout si le sol est mouillé). Le jardinier peut prévoir un semis tous les 15 jours jusqu'au 15 août 2022. L'idéal est de faire une tranchée puis de semer les haricots en ligne ou en poquet. Les graines sont légèrement recouvertes de terre pour que le soleil les réchauffe. Une fois les pieds bien développés, ils sont buttés une à deux fois.

- **Semer les haricots à rame.** En installant plusieurs piquets de 2,50 à 3 m (tipi, épouvantail...), le jardinier peut semer en poquet des haricots à rames. 2 à 3 mois sont nécessaires avant leur récolte. Certaines variétés sont dites "Mangetout" ; d'autres sont à écosser.

- **Pour occuper les plaques-bandes vides, repiquer** les salades tous les 30 cm et dans un sol bien décompacté.

- **Semer les salades pour un repiquage ultérieur.** Les graines sont semées de préférence en pleine terre et sous abri (jusqu'à mi-avril) sur un sol bien ameubli, en large barquette ou sur plaque de semis. En vue de limiter la future corvée de l'éclaircissage, le semis doit être le plus clair possible. Le jardinier mélange aux graines de salade des graines de radis, du marc de café ou du sable, puis recouvre à peine les graines de terreau.

Espace "Potée 2022" (anciennement "Ratatouille 2021")

- **Repiquer les choux pommés de variétés précoces (de Milan, Quintal, rouge...)** à feuilles ou à fleurs (chou-fleur, brocoli, Romanesco) achetés en mini-mottes ou maison tous les 50 cm entre et sur le rang. Les différentes variétés de choux-raves (vertes, rouges...) le sont tous les 30 cm. En pépinière, le jardinier sème les choux (variétés automne/hiver) à repiquer en pleine terre. Il peut le faire aussi en godets de récupération ou sur planches de semis.



- **Repiquer un premier rang de poireaux** pour une consommation en été.

- **Semer clair les carottes** en rangs séparés de 30 cm. L'éclaircissage se fait à 5 cm puis à 10 cm. Le jardinier peut encore semer des panais.

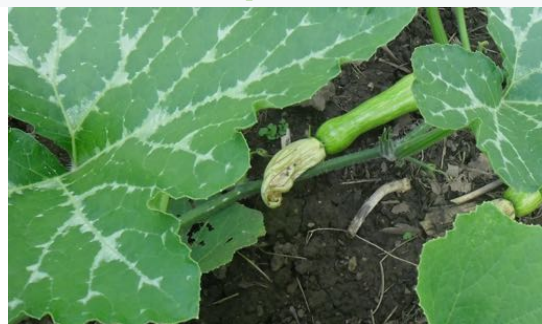
- De mai à juin, **repiquer en motte les céleris-raves et les céleris-branches** à 30/40 cm sur et entre les rangs. Une terre enrichie en compost mûr est nécessaire car ce légume-racine est très gourmand en nutriments. Un paillage épais de plus de 5 cm est obligatoire. Il est conseillé d'apporter un engrais organique et non de synthèse.

- **Semer des betteraves rouges** (Crapaudine, Noire d'Egypte...) et **des navets** (Navet blanc...) ou **repiquer des laitues de printemps**. Les betteraves peuvent être semées en godets ou en plaque de semis. Ces semis ou plantation permettent d'occuper les places libres ou libérées de l'espace "Potée",

- **Planter des plantes aromatiques** en godets (oseille, ciboulette, ciboule, mélisse citronnelle, sauge, thym, romarin...) et **semmer en mai/juin les différentes variétés de basilic** en place ou en godets.

Espace "Soupe de courges 2022" (idem qu'en 2021)

- **Repiquer** les différentes espèces de courges (butternut, citrouille, longue de Nice, potimarron, potiron, spaghetti, giraumon...) en respectant les distances de plantations (de 1 à 2 m selon les variétés) et en complétant les paillis avec les déchets du moment (tontes de pelouse, broyat de déchets de taille...).



Important : le jardinier peut semer directement en place entre 1 à 3 graines.

Une valeur sûre : le concombre ou le cornichon !

Les concombres ou les cornichons peuvent rejoindre tous les espaces du potager.

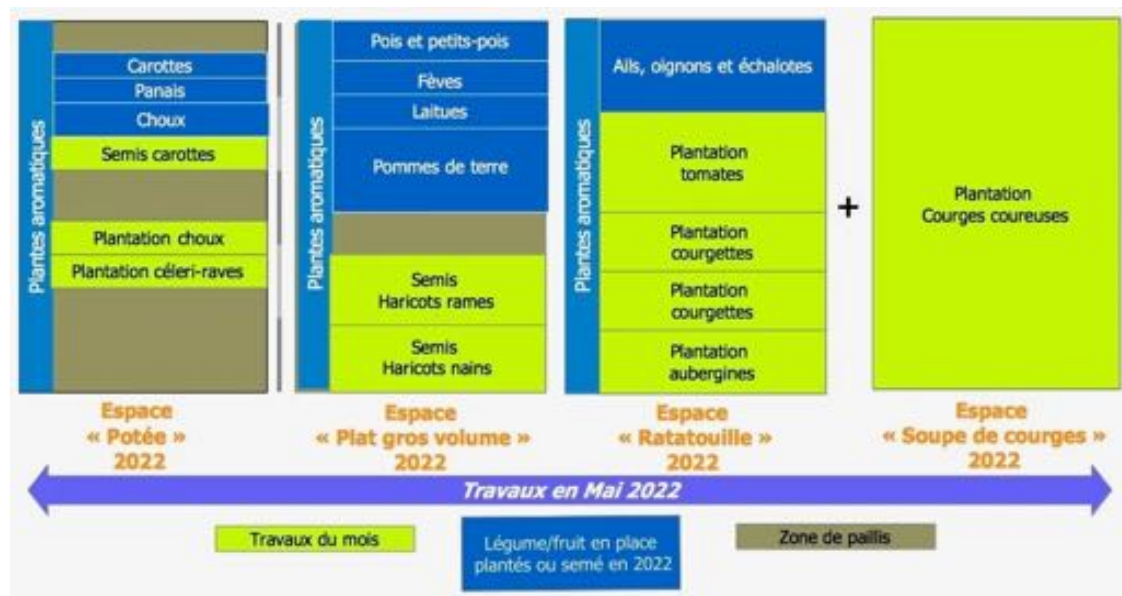


Jusqu'en avril, le jardinier sème 3 à 5 graines de concombre en godet très large et les place sous châssis. La levée est rapide en 4 jours. Un seul plant au stade « fausses feuilles » (les 2 premières) est conservé (mais on peut aussi transplanter les autres !). A partir de mai, le jardinier repique les plantes à plusieurs vraies feuilles dans des trous enrichis en compost et d'une dimension 30x30 cm. Une température de 16 °C au minimum permet un bon démarrage. Plusieurs conduites sont possibles : culture horizontale (un plant 1 m en tout sens) ou verticale (un plant tous les 60 cm le long d'un grillage vertical d'1 à 1,20m de haut, car munis de vrilles, les concombres s'accrochent facilement). Après la plantation,

A partir de mi-mai, le jardinier peut les semer en place. La levée est attendue dans les 7 jours.

Après plusieurs semaines et côté taille, le jardinier peut laisser faire mais des tailles successives accélèrent la venue des fruits. Attention, les cornichons ne sont pas taillés et seront tous les 2 jours.

En résumé : les espaces gastronomiques de MAI à début JUIN 2022



Pots, jardinières ou vasques

Le jardinier doit associer des plantes ayant des caractéristiques proches concernant :

- L'exposition (soleil, mi-ombre),

- Le besoin en eau (arrosage fréquent ou plus espacé),

- La vigueur (pour éviter la concurrence),

- Le type de terreau (terreau "géranium par exemple).



Comment créer une jardinière ?

- Au fond de la jardinière, déposer une couche drainante d'1 cm de graviers ou de poteries cassées,

- Remplir au 2/3 d'un terreau "géranium et plantes fleuries" du commerce ou d'un mélange personnel (1/3 sable + 1/3 compost mûr + 1/3 terre de jardin ou 1/2 compost mûr + 1/2 terre de jardin),

- Pour les plantes ayant besoin d'un substrat plus acide, utiliser un terreau dit « de bruyère »,

- Mélanger au terreau de la corne broyée,

- Planter les plantes, une tous les 10 cm et en quinconce pour les jardinières les plus larges,

- Tasser légèrement et compléter, si nécessaire, de terreau,

- Déposer un paillis en surface (paillettes de lin, broyat de feuilles, coques de cacao, tonnes de gazon séchées...).

Côté entretien !

- Plus l'exposition est plein soleil, plus les arrosages sont fréquents

- Enlever régulièrement les fleurs fanées,

- Pour avoir des jardinières luxuriantes, apporter un engrais organique solide ou liquide. Insecticides ou fongicides (produits de biocontrôle) ne sont pas nécessaires !



La pelouse

- **Laisser pousser les différentes plantes de la prairie de fauche (photo) !**

- **Tondre la pelouse** avec une hauteur de coupe supérieure à 60 mm. La fréquence des tons est de 10 à 15 jours.

- **Valoriser les déchets de tonte** qui sont riches en azote. Ils servent comme paillis aux pieds des arbres ou des haies (3 à 5 cm), ou au potager (1 cm). Ils peuvent être déposés dans le composteur pour favoriser des déchets organiques trop secs mais en très faibles quantités.

Si le jardinier ne souhaite pas ramasser l'herbe, il peut la laisser sur place ; ce qui favorise la présence de graminées (poacées). La fréquence passe à 6 ou 8 jours pour éviter le jaunissement de l'herbe. L'achat d'une tondeuse mulcheuse ou d'un kit de modification adaptable à l'ancienne est conseillé.



L'aire de compostage et de valorisation des déchets verts

- **Valoriser les biodéchets compostés depuis 3 à 4 mois en bac.** Ils peuvent être utilisés pour la plantation des courges coureuses, courgettes, melons, concombres ou cornichons.

- **Mélanger les biodéchets de cuisine qui s'accumulent avec du structurant (1/3 par unité de biodéchets).** Attention, pour les aires de compostage partagées dans un quartier ou en pied d'immeuble, la proportion peut passer de 1 pour 1 pour maximiser l'aération du mélange.



- **Entasser les copeaux de bois ou le broyat de déchets de taille** pour une utilisation comme matière structurante. Mettre aussi de côté les boîtes d'oeufs et du carton neutre (sans encre ou plastification) .

- **Semer** sous abri en pleine terre, dans des jardinières ou en petits godets : achillée, capucine, cosmos, lavatère, rose ou oeillet d'Inde ou souci. Toutes les variétés de plantes annuelles achetées en godets sont repiquées en mai en pleine terre. Les distances de plantation sont respectées pour favoriser un développement harmonieux et une ambiance très printanière.



- **Repiquer encore en mai** les plantes de rocailles (aubrietia, sedum, joubarbe, corbeille d'or...) achetés en godet dans de nombreuses jardinerie ou pépinières locales.

- **Couper les hampes florales** des jonquilles, muscaris ou tulipes une fois défloris. Après quelques semaines, les feuilles peuvent être coupées de moitié.

- **Repiquer encore mai** les bulbes d'été : dahlias, bégonias, cannas, glaïeuls, lys ... en respectant les distances de plantation.



Lavatère



Capucine

INFUSIONS, DÉCOCTIONS, EXTRAITS FERMENTÉS ... !

Tout le long des paragraphes, le jardinier retrouve des conseils permettant de se passer de pesticides (texte en rouge). Sont privilégiées des solutions simples et souvent gratuites : infusions, décoctions, extraits fermentés... Bien entendu, le jardinier peut faire le choix d'acheter les préparations prêtes à l'emploi et vendues chez les spécialistes membres du Club.

Infusion

Faire frémir de l'eau de pluie, éteindre puis plonger les plantes coupées (100g/l). Filtrer à froid. Utiliser de suite sans dilution (sauf indication).

Décoction

Plonger les plantes coupées (100g/l) dans de l'eau puis faire frémir l'eau de pluie pendant 20 mn. Filtrer à froid. Utiliser de suite sans dilution (sauf indication).

Extrait fermenté

Plonger les plantes (1000g/10l) dans un bidon rempli d'eau de pluie à 15/20°C et à l'ombre. Remuer souvent et sur plusieurs jours. La fermentation va rapidement débiter. Une fois finie, filtrer avec précaution puis mettre dans des bidons qui seront entreposés au frais et à l'ombre (cave, ...). Utiliser dilué sur 6 mois. En règle générale pour la dilution : un verre d'extrait + 4 d'eau pour l'arrosage, et un d'extrait + 19 d'eau pour la pulvérisation.

Macération non fermentée

Faire macérer les plantes coupées (100g/l), 24 h, dans de l'eau de pluie et à 15/20°C. Filtrer. Utiliser de suite sans dilution (sauf indication).

Autres infos:

- Si le jardinier utilise des plantes sèches, la quantité est de 30g/l.
- Les plantes ne sont pas mélangées avant, mais après "la cuisine".
- La pulvérisation est faite le soir.

LE JARDIN AVEC LA LUNE !



Suivre le calendrier lunaire permet une programmation de l'activité au jardin sans rien oublier.

Mais, avant tout, il est impératif de privilégier l'état du sol et les conditions climatiques avant de jardiner !

Du 6 au 18 mai, et du 2 au 14 puis du 29 au 30 juin (lune descendante) : ce sont plantation, entretien du sol, fertilisation et bouturage.

- Plantation de plantes vivaces (encore en mai), taille, travail du sol, apport d'amendements et paillage des espaces libres ou libérés avec les déchets verts du moment.

- Plantation au potager : tous les plants légumiers.

Du 2 au 15 puis du 19 au 31 mai, et du 1er au 13, puis du 15 au 28 et enfin le 30 juin (lune ascendante et/ou croissante) : ce sont semis

- Semis de tous les légumes-fruits, - fleurs, -feuilles, -racines (trop tard pour fèves et pois, tomates, aubergines, poivrons et piments).

- Semis des fleurs annuelles estivales.

CULTIVEZ VOS LÉGUMES, PAS LES MOUSTIQUES !

Le Syndicat de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67) surveille les espèces invasives comme la moustique tigre présente dans le Bas-Rhin depuis 2014. Il réalise des actions de sensibilisation afin de lutter contre les moustiques qui se développent dans les jardins.

La météo du tigre moustique :

En mai, les moustiques tigres adultes commencent progressivement à sortir de leurs quartiers d'hiver et à reprendre leur activité d'insecte hématophage. Les densités de moustiques tigres restent encore faibles mais le répit sera de courte durée avec l'arrivée de températures plus chaudes qui sont favorables à leur développement.

Savez-vous reconnaître un moustique tigre ?

Contrairement à ce que l'on pense, le moustique tigre est petit, environ la taille du globe représenté sur une pièce d'un centime ! Il est très contrasté (noir et blanc) et possède une ligne blanche sur la tête et le thorax. Ses pattes sont annelées de noir et de blanc.



Chez les moustiques en général, les individus d'une même espèce sont morphologiquement identiques.

Si le moustique que vous observez ne possède pas toutes les caractéristiques du moustique tigre, il ne s'agit très probablement pas de cette espèce mais d'une autre. La confusion est fréquente avec les espèces suivantes :

Aedes japonicus : Comme le moustique tigre, *Aedes japonicus* est une espèce invasive originaire d'Asie mais elle ne transmet pas de maladie. Cette espèce a colonisé tout le département du Bas-Rhin dans l'espace de 7 ans et est capable de voler sur de grandes distances. Ce moustique peut également pondre ses œufs sur les bords des contenants artificiels en eau. Cette espèce est très souvent confondue avec le moustique tigre. Pourtant, *Aedes japonicus* est de plus grande taille et ne possède pas de ligne blanche sur la tête mais plusieurs lignes dorées.



Culiseta annulata : Cette espèce de moustique dite autochtone est souvent confondue avec la moustique tigre à cause de son corps et ses pattes rayées. C'est le plus grand de nos moustiques alsaciens. Il colonise le milieu urbain comme le milieu naturel et dépose ses œufs à la surface de l'eau stagnante.



Pas de panique, des gestes simples permettent de limiter son installation. Affaire à suivre dans le prochain Relais l'Info...

Plus de renseignements sur le site du SLM67 : <https://www.slm67.fr/>



UNE MALADIE, UN RAVAGEUR !

Le Mildiou du concombre ou de la courgette

L'agent pathogène du mildiou est spécifiquement spécifique aux plantes d'une même famille. Ainsi, l'organisme qui cause le mildiou chez les cucurbitacées n'infectera pas les légumineuses ou les tomates et réciproquement.



Symptômes/Dégâts

L'agent pathogène responsable du mildiou infecte surtout les feuilles, ce qui diminue la photosynthèse.

Le mildiou se manifeste d'abord par la formation de petites taches jaunes ou de lésions aqueuses sur la face supérieure des plus vieilles feuilles. Ensuite elles jaunissent puis se nécrosent progressivement. Chez le concombre et la courgette, les lésions sont souvent délimitées par les nervures des feuilles et prennent une forme angulaire. Les feuilles présentent donc à terme une mosaïque de taches jaunes et/ou brunes.

Sur la face intérieure de la feuille, au niveau des taches, un duvet grisâtre à mauve foncé se développe.

[la suite](#)

Depuis le 1er janvier 2019, l'usage des pesticides de synthèse par les particuliers est interdit grâce à l' [entrée en application de la loi Labbé](#) .

Pour les accompagner dans l'évolution de leurs pratiques, [Jardiner Autrement](#), se veut un site d'informations pour la réussite d'un jardinage raisonné.

L'objectif est d'apporter des clés pour réussir un jardin plus respectueux de la nature, en rappelant les fondamentaux pour un jardin en bonne santé, en faisant le point sur les techniques alternatives efficaces.

RELAIS, LES ANNONCES EN MAI ET JUIN 2022 !

Vous souhaitez passer une annonce !

Elle peut concerner :

- Projets ou actions ,

- Les offres ou les recherches d'emploi sur les thématiques des espaces verts, de la nature ou de l'environnement, de l'agriculture, de la vente (jardinerie, pépinière...) ou en lien avec les structures dont les compétences appartiennent aux mêmes thématiques,

- Le matériel de jardin ou d'espaces verts : don, échange, location gratuite, recherche ou vente (à petits prix),

- Les compétences techniques : proposition ou recherche (cours de taille, expertise...).

Attention, ces annonces ne sont pas des offres commerciales.

Merci de les communiquer à l'animateur du Club
clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com

Eurométropole de Strasbourg et Strasbourg

Projet - Accompagnement à la création de sites de compostage collectif sur l'espace privé ou public au pied de votre immeuble ou dans votre quartier.

Contact : Amandine DUPIN Direction de l'Environnement et des Services Publics Urbains compostage@strasbourg.eu



Une démarche qui invite les Strasbourgeois à jardiner leur ville

Vous pouvez découvrir les différents espaces à jardiner : jardins familiaux, jardins partagés, potagers urbains collectifs, jardins d'école, lieux de cueillettes...

<http://www.strasbourgcapousse....>

[STAGE D'ÉTUDES EN ANIMATION À L'ENVIRONNEMENT - DESPU 12](#)

Date limite de dépôt des candidatures : 30/06/2022

Emploi [CS ARBORISTE - ELAGUEUR](#)

[Espaces publics et naturels / Espaces verts et de nature](#)

Emploi [INGÉNIEUR-E ENVIRONNEMENT OU AGRONOME](#)

[Urbanisme et territoires / Aménagement du territoire et projets urbains](#)

Emploi - [ADJOINT-E À LA CHEFFE DE SERVICE](#)

[Espaces publics et naturels / Espaces verts et de nature](#)

[Ingénieur principal à Ingénieur hors classe, Ingénieur en chef](#)

Emploi - [BTS GESTION DES ARBRES D'ORNEMENTS](#)

[Espaces publics et naturels / Espaces verts et de nature](#)

Emploi - [GESTIONNAIRE DU PATRIMOINE ARBORÉ - F/H - CDD DE 12 MOIS](#)

[Espaces publics et naturels / Espaces verts et de nature](#)

[Agent de maitrise à Agent de maitrise principal, Technicien](#)

Emploi - [JARDINIERS-ÈRES](#)

[Espaces publics et naturels / Espaces verts et de nature](#)

[Adjoint technique à Adjoint technique principal de 1ère classe](#)

Emploi - [STAGE D'ÉTUDES EN ANIMATION À L'ENVIRONNEMENT - DESPU 12](#)

[Environnement et services publics urbains / Administration générale de la DESPU](#)

Des liens pour en savoir plus sur les offres d'emploi et de stages de l'EMS et de Strasbourg

<https://www.strasbourg.eu/offr...>

OSTWALD

Emploi - [Chef d'équipe espaces verts](#)

OBERHAUSBERGEN

Emploi - [Agent d'entretien des espaces verts \(h/f\)](#)

SOLenVILLE Strasbourg

Projet - Vous souhaitez mieux connaître les petites bêtes qui peuplent le sol de votre jardin, foisonnent au pied de vos arbres, grouillent dans la terre meuble du potager ou voisinent avec bonheur avec votre compost ? Et tout cela en faisant progresser les connaissances scientifiques sur la biodiversité des sols en ville ?

Rejoignez la démarche de sciences participatives sur la biodiversité des sols urbains SOLenVILLE Strasbourg et faites-vous connaître en nous contactant à contact.solenville@gmail.com ou sur www.facebook.com/solenville

Même démarche si vous souhaitez être destinataire de notre newsletter et de notre programme d'événements et de formations.

Les Mains vertes

Projet - Ateliers de jardinage à Neudorf avec LES MAINS VERTES

Venez vous former aux bases du jardinage bio et de la permaculture ! Tout au long de l'année, vous pourrez apprendre les techniques de jardinage et les connaissances pour pouvoir débiter votre potager. Les ateliers couvrent de nombreuses thématiques suivant la saison. Ateliers payants, ouverts à tous sur inscription. Ils ont lieu au jardin partagé de l'Arrosoir à Neudorf.

Plus d'infos sur le programme : <https://les-mains-vertes.fr/debut-des-ateliers-jardinage-a-larrosoir/> ou sur la [page facebook Les Mains Vertes](#)

Des liens pour en savoir plus sur les offres d'emploi

<https://www.emploi-territorial...>

Club Relais jardin et compostage de l'Eurométropole de Strasbourg

Contacteur le Club et Relais L'INFO

Éric Charton 06 02 38 18 12

clubrelaisjardinetcompostage@gmail.com

<http://clubrelaisjardinetcompo...>

Vous recevez cette lettre d'infos parce que vous êtes membre ou contact du Club, ou signataire de la Charte "Tous unis pour + de biodiversité !".

[Se désabonner](#)

